

LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS POUR LES BAILLEURS SOCIAUX ET LES COLLECTIVITÉS

2 JOURS (14 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Comprendre les bases juridiques des marchés publics dans le logement social

Les objectifs affichés par les pouvoirs publics entraînent des modifications régulières du code de la commande publique, pour intégrer des objectifs de développement durable dans leurs aspects sociaux et environnementaux, et les contraintes économiques pesant sur les acheteurs et les opérateurs économiques. Cet environnement juridique fait peser des obligations opérationnelles fortes sur les achats de toute nature et de tout montant effectués par les organismes de logement social.

PUBLIC

Juriste, conducteur d'opération, conducteur d'opération, assistant comptable.

Toute personne intervenant dans le processus achat et souhaitant maîtriser les bases de la réglementation des marchés.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- › identifier les dernières évolutions du droit de la commande publique
- › anticiper et gérer les risques de passation
- › suivre l'exécution financière des marchés publics.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés théoriques et de mises en pratique concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Virginie TINEL ou Laurent Bergerot, Consultants spécialistes des marchés ou Clémence GAUTIER, Avocate.

DATES DES SESSIONS INTER

les 28 et 29 janvier 2027 - Distanciel

les 5 et 6 avril 2027 - Distanciel

les 5 et 6 juillet 2027 - Distanciel

les 20 et 21 septembre 2027 - Distanciel

les 20 et 21 septembre 2027 - Présentiel à Paris

les 22 et 23 novembre 2027 - Distanciel

les 22 et 23 novembre 2027 - Présentiel à Paris

PRIX NET : 1 610 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

anne.de-poulpiquet@afpols.fr - 06 61 15 23 39

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1

AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2

PENDANT - EN GROUPE

Maîtriser les principes fondamentaux

- rappel du cadre des marchés et actualités législatives et réglementaires : la transparence des procédures, le champ d'application et les notions fondamentales, les acteurs, focus sur la CAO et les organismes de contrôle
- identifier les contraintes inhérentes aux achats
- la définition quantitative et qualitative des besoins
- les techniques d'achat : accords-cadres/marchés à tranches...

Choisir et mettre en œuvre une procédure de passation

- connaître les modalités de dévolution : l'allotissement et les marchés globaux
- intégrer les objectifs de développement durable
- choisir les modalités de consultation : procédures formalisées l'appel d'offres ouvert ou restreint, la procédure concurrentielle avec négociation, le dialogue-compétitif, le concours / les procédures adaptées

Mener à bien sa procédure

- les obligations de publicité / la sélection des candidatures
- le choix des offres : choisir ses critères et les mettre en œuvre
- gérer les aléas de la procédure / les possibilités de régularisation
- les obligations d'information des candidats évincés / les recours contentieux

Maîtriser le suivi administratif et financier du marché

- les documents du marché
- les clauses financières (régime des avances, acomptes et paiements)
- la sous-traitance
- les modifications des marchés en cours d'exécution
- la résiliation.

3

APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.